

## Autour de la table de Shabbat n° 330, Ahare Mot



**Note :** mon Dvar Thora de cette semaine se rapporte à la Paracha Aharé qui est lue en dehors d'Israël. Mes lecteurs résidant en Terre Sainte devront se procurer mon feuillet de l'année précédente à consulter dans « les parachas » de la news letter.

### **Petite Définition de l'éducation**

La fête de Pessah est à peine passée que j'ai pensé vous faire partager un enseignement de nos maîtres au sujet de l'éducation juive. En effet, les jours de Pessah et en particulier la nuit (ou les nuits) du Seder ont été l'occasion d'entretenir avec nos enfants **un dialogue** sur les enseignements véhiculés par la Sortie d'Egypte. Ce n'est pas fortuit que les Sages de mémoire bénie ont institué le "Ma Nichtana" que les petites têtes blondes/brunes chantent à tue-tête lors du Seder! Car Pessah est avant tout la fête de la transmission des valeurs du judaïsme à la nouvelle génération. Donc, si tout le long du Seder on a parlé EDUCATION il serait intéressant de connaître le point de vue d'un grand de la Thora: Rav Moché Feinstein Zatsal. Il écrit dans une responsa (Yoré Déa 3/76), **envoyée il y a 50 ans** ces mots (traduction libre):" Pour ce qui est

de la réussite dans l'éducation et comment se comporter avec nos enfants il n'y a pas de principe! Tout dépend de la nature de **l'enfant qu'Hachem nous a octroyé.**

Seulement généralement il faut aller de la **manière la plus douce** et exceptionnellement durement. De cette façon, *les enfants comprendront plus tard que c'était pour leur bien car ils comprendront que c'était aussi la volonté de Hachem. Le principe général dans l'éducation c'est d'éduquer son fils (fille) dans la foi en Hachem et de sa Thora. De lui faire comprendre que tout ce que les parents lui donnent est un cadeau du Ciel. De cette manière il acquerra l'amour de Hachem car il comprendra que ses parents sont des envoyés du ciel qui lui ont été octroyés. A ce moment l'enfant acquerra l'amour (pour ses parents) et acceptera leurs demandes. Il n'aura pas besoin de punitions car il*

*comprendra que c'est pour son bien (..) Pour la bonne réussite de l'entreprise il faudra veiller à ce que le père et la mère soient sur la même longueur d'onde et aussi **beaucoup prier** pour la réussite des enfants. **Parler Emouna (foi) avec ses enfants, commence très tôt dès que l'enfant a la conscience de ses parents et même avant qu'il ne sache parler!** " Fin de la lettre du Rav Feinstein Zatsal.*

De ces paroles très innovantes on apprendra que de faire savoir à son jeune fils/fille que toutes les bontés qu'on lui prodigue proviennent du Ribono Chel Olam. C'est lui le vecteur de tout le bien sur terre. De cette manière, **l'enfant apprendra qu'il existe un partenariat entre ses parents et le Créateur!** C'est-à-dire qu'il comprendra que les choses fondamentales de son existence sont liées avec Hachem et sa Thora et que ses parents font AUSSI parti du plan divin.

### **Pourquoi le bouc est envoyé à "Azazel"?**

Cette semaine notre Paracha traite du jour Saint de Yom Kippour. Une des Mitsvots particulière de ce jour c'est le tirage au sort entre deux boucs: l'un comme sacrifice Hattat et l'autre envoyé à Azazel. Rachi explique que le second bouc sera envoyé loin dans le désert de Judée et sera jeté du haut d'un pic pour finir fracassé dans sa chute vertigineuse. Le Rambam explique que ce bouc émissaire servait à expier TOUTES les fautes du Clall Israel! Et il existait un signe selon lequel la Téchouva du Peuple Juif était acceptée par le Créateur. En effet une languette rouge était attachée au cou

de l'animal et lorsque le bouc était propulsé dans le vide elle se transformait en blanc éclatant! Sur la signification de cette étrange Mitsva, le Ramban dit qu'il s'agit d'un bakchich que le Clall Israël offre à Essav et aux forces du mal afin qu'elles ne viennent pas perturber notre Service ce saint jour.

Le Rav Pinkous zatsal nous éclaire d'une manière différente sur la teneur de ce bouc émissaire. Il explique que dans ce monde il existe deux grandes forces, celle de la sainteté et celle du mal. La sainteté on la connaît, c'est la Thora, les Mitsvots et le Bien en général. Le mal : il y en a un paquet ! Aussi étonnant que cela puisse paraître la Thora, dans le Midrash sur les premiers jours de la Création, définit le Yétser Hara, le mauvais penchant et toutes ces mauvaises forces par, **TOV MEOD/ TRES BON!!** Etonnant non?

Le Rav Pinkous explique que s'il n'y avait que du Bon Penchant sur terre il n'y aurait aucun mérite à pratiquer la Thora. Cela coulerait de source, après la journée exténuante de travail, d'aller au Beth Hamidrach et d'étudier jusqu'aux aurores, plutôt que de faire de grandes glissades sur des réseaux sociaux très intéressants... « 'has ve chalom!! » cela ne viendrait même pas à l'idée !

C'est pourquoi Hachem nous a gratifiés d'un très GRAND mauvais penchant pour nous donner BEAUCOUP de MERITES (dans le cas où on le surpasse)! Le Rav continue et explique qu'il existe deux sortes de service divin sur terre. Le premier c'est celui de la pratique des Mitsvots, le deuxième c'est de s'éloigner de tout mal et de le détruire. Par exemple quand un homme

se renforce dans la pratique de la Thora, s'il est vraiment sincère, il s'interdira telle ou telle conduite bien que jusqu'à présent cela ne lui posait aucun problème de conscience. C'est cela éloigner le mal qui est en nous!

Ces deux cheminements sont précisément à l'image des deux boucs. Le premier qui est offert en sacrifice au Temple de Jérusalem marque le service POSITIF dans la Avodat Hachem. Le second bouc qui est jeté du haut de la falaise représente toutes ces forces du mal que nous devons évacuer de nous-même !

Formidables paroles.

### **Sippour**

Cette semaine je vous gratifierai d'une véritable histoire que j'ai découverte durant les jours de Pessah. Elle nous replongera dans un passé pas si révolu que cela... De plus mes lecteurs le savent, la "Table du Shabbat" fait un travail sur la période de la Shoa afin de vous faire connaître que même durant ces jours terribles, la Emouna dans la Thora et en D.ieu ont été le lot de beaucoup de nos malheureux frères (et qu'on ne dise pas le peuple s'est laissé abattre comme des moutons... car la meilleure résistance face à l'immondice nazie était la pratique de la Thora dans ces années de grandes obscurités).

Ce récit authentique est rapporté au sujet d'un Rav : l'Admour de Orlosorov. Il est passé par les affres des camps de concentration, celui de Bergen Belsen (situé d'ailleurs en Allemagne de l'Europe éclairée...). C'était en Avril de l'année 1944. L'Admour savait que la fête de Pessah arrivait, et voulait, coûte que coûte, manger de la Matsa avec

**quarante autres détenus...** Il prit donc sur lui une initiative incroyable et dangereuse : demander au responsable SS du camp de faire avec 40 autres prisonniers des Matsots pour la fête à venir... En échange, les détenus étaient prêts à ne pas recevoir leur pain durant la semaine à venir.

Et si vous ne le savez pas, une demande de ce genre était en-soi très dangereuse... Les SS pouvaient tuer tout juif qui était pris en flagrant délit de faire une quelconque Mitsva...

Cependant le chef scrupuleux du camp enverra **une missive jusqu'à Berlin pour demander à ses supérieurs la marche à suivre.** La demande sera

**suivie d'un courrier extraordinaire :** les mécréants de Berlin permettaient de faire la Matsa à ce groupe de détenus dans le camp de Bergen Belsen ! C'était de l'ordre du miracle. Après le travail harassant de la journée (et moins leur ration alimentaire...), les détenus se sont retrouvés dans un hangar et ils ont commencé à faire les Matsots... L'atmosphère était remplie de peur mais aussi d'espoir dans ces jours noirs. Seulement le monstre nazi ne laissa pas faire la Mitsva... Quelques temps après, alors que le groupe était au travail, le chef nazi fera irruption dans la pièce avec un groupe d'acolytes (certainement qu'il y avait pas mal d'ukrainiens...) et cassera toutes les tables de travail ainsi que le four à Matsots ! Ils donneront des coups hystériques sur les 40 juifs et tout particulièrement sur le Rav (soit dit en passant, les nazis ont pourchassé durant ces années d'une manière toute spécifique les Rabanims de la communauté). Il en fallait de peu pour qu'il ne meure sous les coups...

Le chef nazi hurlait à tue-tête : "Sales juifs... Je vous ai donné ce privilège de faire ces Matsots et vous profitez de ma permission, pour dévoiler aux anglais et américains les conditions de votre détention...". En fait, durant cette même période une lettre écrite, par des internés dans laquelle ils décrivaient leurs terribles souffrances, destinée au réseau de résistance en dehors du camp, avait été interceptée par les allemands. (Or, le monde libre n'a rien fait pour les sauver... Ni les américains ni les anglais n'ont **une seule fois bombardé** les réseaux de chemins de fer allemand en direction des camps, ni même les fours crématoires qui étaient en marche depuis 1941...). Le responsable nazi roua de coups l'Admour, mais juste avant de perdre connaissance, le Rav prit dans sa poche un petit bout de Matsa qui était resté au sol... Le Rav fut ramené dans son baraquement et par miracle resta en vie... Quelques jours passèrent et le soir du Seder arriva. Tous les détenus se retrouvèrent dans la baraque de l'Admour pour écouter la Aggada. Le Rav la récita par cœur, il n'y avait pas de livres, et tous les captifs écoutèrent avec beaucoup d'attention. Arriva le moment de "**Motsi Matsa**" (manger le cazaït de Matsa). Le Rav sorti de sa poche le petit morceau de Matsa qu'il avait sauvé de l'hystérie des nazis (ndlr c'était moins qu'un cazaït (près de 30 grs) donc la Mitsva n'était pas entière). Le Rav demanda aux détenus "qui mangera la Matsa ?". Les prisonniers dirent tous : "que le Rav, en mange...". Seulement, dans la salle une veuve ajoutera : "**J'ai mon jeune fils à mes côtés. C'est la nouvelle génération, il**

**doit manger cette Matsa pour témoigner aux générations futures qu'on a fêté Pessah...**". Les paroles de cette femme furent acceptées et c'est donc son tout jeune fils de 9 ans qui en mangea. Les mois s'écoulèrent et en 1945 le camp fut libéré par les alliés... L'Admour surviva à tous les affres de la guerre. Alors que les survivants étaient réunis dans un camp sanitaire tenu par les américains, la veuve ira voir l'Admour (qui était âgé de 55 ans) en lui soumettant son intention de se remarier et de fonder une famille (accompagné de son fils survivant). Elle demanda au Rav s'il ne connaissait pas un parti pour elle. L'admour dit : "je connais un dénommé Israël Chapira qui pourra faire l'affaire"... La femme ne connaissait pas ce Chapira, mais puisque l'Admour lui proposait de le rencontrer, elle accepta. La présentation s'effectua. Et finalement l'alliance des fiançailles et du mariage fut contracté. Ce "**Chapira**" dont on parle n'était autre que **l'Admour de Orloszorov en personne...** Car le Rav (qui avait perdu dans la tourmente femme et enfants) avait dit à la communauté : "Si cette femme avait une telle manière de penser, qu'au plus fort de la tourmente elle désirait que le message du judaïsme passe à la génération suivante, elle était apte à se marier avec le Rav". Fin de cette histoire magnifique qui nous apprend qu'il existe dans le Clall Israël des hommes et femmes qui malgré toutes les grandes vicissitudes et tourments ont su garder le cap et garder en tête l'essentiel du judaïsme : **un message d'espoir et de liberté spirituelle.**

**Coin Hala'ha** : Les jours de Pessah sont derrière nous, cependant il reste que tout Hamets (gâteau biscottes, bière etc.) qui ont appartenu à un homme de la communauté durant les jours de Pessah et qui n'aurait pas été vendu à un goy (par l'intermédiaire du Rav) est interdit à la consommation et à sa vente. On devra donc vérifier avant d'acheter dans une épicerie (ou dans un restaurant) appartenant à un homme de la communauté s'il a bien effectué la vente de son Hamets durant la fête de Pessah (autre exemple, on devra vérifier que le duty free de Lod n'a pas laissé sur son comptoir du Whisky durant la Sainte fête de Pessah. Si c'était le cas, on ne pourra pas en acheter même longtemps après). Idem pour le Hamets qui nous appartient. Si on n'a pas fait une bonne vérification de sa maison et qu'après les jours de fête on trouve un gâteau (dans le cas où on n'a pas fait la vente), il sera interdit à la

consommation (même si on fait l'annulation, Bitoul).

**Shabbat Chalom et à la semaine prochaine Si D.ieu Le Veut**

**David Gold**

**Une bénédiction au Rav Israël Shwarzer Chlita (mon gendre) et à son épouse à l'occasion de la naissance de leur fils (mon petit-fils). Qu'ils aient le grand mérite de l'éduquer dans la Thora et la Crainte du Ciel dans la santé et le bonheur.**

**Une Béra'ha, Bénédiction à tous les Bahouré Yéchivots et Avréhims qui reviennent sur les bancs de l'étude de la Sainte Thora**

**Une béra'ha de réussite dans l'Alya de Liora Bat Frima et un bon Zivoug**

**Une bénédiction à toute la famille Lelti ainsi qu'à toute leur descendance bénie du Ciel**